

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113178-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2019

N° DEL 2019.11.13/178

Thème : URBANISME 9

Objet : Dénominations
de rues et parking dans
le cadre des
aménagement de LA
ZAC cœur de ville.

Convocation :

Date : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages
exprimés : 31

Le **mercredi 13 novembre 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;
HOLLARD Rémi donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;
DAZIN Florian donne pouvoir à MONIER Bruno ;

Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault,
ROMAIN Manuel, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113178-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019

Rapporteur : POYAU Aurélie

En raison de la réalisation des voies et des espaces publics la ZAC cœur de Ville, le quartier s'est transformé avec la création de nouvelles voies et la reconfiguration de voies existantes.

Il convient de donner des noms à ces nouvelles rues. Il est proposé les dénominations suivantes :

- « Charrière du Prorel » qui est la première voie piétonne à droite après le rond-point du square Narvik.
- « Charrière du Randonneur » qui est la troisième voie piétonne à droite après le rond-point du square Narvik ; la deuxième voie piétonne est une voie privée et n'apparaît pas sur le plan joint.
- « Rue de la Commanderie » qui permet d'accéder à l'arrière de la Médiathèque et à l'ancien poste de commandement des quartiers Berwick et Colaud.
- « Avenue René Froger » pour la voie située sur l'emplacement de l'ancien Champ de tir comme pour la nouvelle voie qui contourne le principal bâtiment de l'ancienne caserne Colaud, dans le prolongement de l'ancienne avenue René Froger.

Il est également proposé de prolonger l'avenue du 159^{ème} RIA jusqu'au carrefour avec l'avenue René Froger. L'avenue du Général Barbot serait réduite d'autant, allant du carrefour dit « du Polygone » au carrefour avec l'avenue René Froger.

Enfin, pour le nouveau parking en lieu et place de l'ancien Champ de tir, il est proposé l'appellation suivante : « parking de la bobine »

Un plan localisant ces dénominations est joint en annexe.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver ces dénominations,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

URBANISME 9 DEL 2019.11.13/178

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

Signature numérique de Gérard FROMM
Le 21/11/2019 15:02:16

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113178-DE

Reçu le 19/11/2019

Publié le 19/11/2019



